

DECRET N°2013-93 du 19 fevrier 2013

Chargeant Monsieur Jonas A. GBIAN, Ministre de l'Economie et des Finances, de l'intérim de Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables pour la journée du 21 décembre 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU** le décret n°2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;

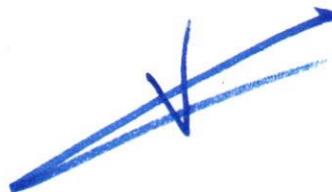
DECRETE :

Article 1^{er} : Durant la journée du vendredi 21 décembre 2012, **Monsieur Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé d'assurer l'intérim de **Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 fevrier 2013

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI